068-226800019-20071207-03 134 07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2007

Publication: 14/12/2007

Pour le Président du Conseil Général par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée Noto 3e/134-07

Séance du 🛔 7 DEC. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

Routes Départementales

Programmes n° A011 - A032 - A034 - A071 et A072

Affectation et désaffectation des autorisations de programme

La Commission Permanente du Conseil Général,

- l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- la délibération du Conseil Général n° 2007/I 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

♦ Autorise l'affectation des montants par millésimes aux programmes n° A011 - A032 - A034 - A071 et A072 tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Nouvelle affectation	Total affecté
A011	2005	6 367 311 €	21 000 €	6 388 311 €
A011	2007	4 894 000 €	1 350 000 €	6 244 000 €
A032	2007	4 029 073 €	170 686 €	4 199 759 €
A034	2005	2 079 000 €	70 000 €	2 149 000 €
A071	2007	1 900 000 €	65 000 €	1 965 000 €
A072	2004	1 426 099 €	0€	1 426 099 €

LE PRESIDENT

Pour le Président le Conseil Général du Haut-Rhin

et par délégation Le 1er Vice-Président

Adopté

.....voix contreabstentions

Rémy WiTh